



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'administration publique**

**Le mercredi 2 novembre 2016 — Vol. 44 N° 36**

Élection à la présidence

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'administration publique**

**Le mercredi 2 novembre 2016 — Vol. 44 N° 36**

**Table des matières**

Élection du président, M. Sylvain Gaudreault

1

**Intervenants**

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée

M. Martin Ouellet

M. Sylvain Gaudreault

M. Éric Caire



Le mercredi 2 novembre 2016 — Vol. 44 N° 36

**Élection à la présidence**

*(Douze heures quarante-cinq minutes)*

**Le Président (M. Chagnon) :** Je déclare la séance de la Commission de l'administration publique ouverte. La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la présidence. Conformément à l'article 117.5 du règlement, la présidence de cette commission revient à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le président est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection du président, M. Sylvain Gaudreault**

Je suis prêt à recevoir les propositions pour le poste de président. Oui, M. le député de René-Lévesque.

**M. Ouellet :** Je propose que le député de Jonquière soit élu président de la Commission de l'administration publique.

**Le Président (M. Chagnon) :** Vous êtes sérieux, là?

**Des voix :** Ha, ha, ha!

**M. Ouellet :** Très sérieux et très sincère, je vous dirais.

**Le Président (M. Chagnon) :** Oui. Non, mais on voudrait savoir si vous...

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Chagnon) :** Non, non, mais, M. le député de Jonquière, on voudrait savoir si vous acceptez la mise en nomination.

**M. Gaudreault :** J'accepte avec plaisir, M. le Président.

**Le Président (M. Chagnon) :** Bon. C'est comme un retour dans vos bonnes habitudes.

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Chagnon) :** Non, non, j'ai dit : Les bonnes habitudes.

**M. Gaudreault :** Les bonnes habitudes.

**Le Président (M. Chagnon) :** Eh bien, est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président (M. Chagnon) :** Ah! je vois qu'il y a beaucoup de réticence, mais quand même... Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président (M. Chagnon) :** Ah! encore l'unanimité. Voilà. Et, je prends une chance maintenant...

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Chagnon) :** Mais il me reste quand même une autre question à poser qui est fondamentale : Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

**M. Caire :** Adopté, M. le Président.

**Le Président (M. Chagnon) :** Eh bien, voilà que nous nous retrouvons avec un député, le député de Jonquière, qui est élu président de la Commission de l'administration publique, et je le félicite. Ayant été moi-même le premier président de cette commission-là il y a maintenant 20 ans presque, je vous dis bonne chance parce que je sais que le travail que vous avez fait avait été excellent, je suis certain que celui que vous ferez sera encore excellent.

Alors, je lève la séance. La commission ajourne ses travaux à demain, le jeudi 3 novembre 2016, où elle poursuivra un autre mandat.

*(Fin de la séance à 12 h 47)*